ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE





Aide unique aux employeurs d'apprentis

NOS RÉSULTATS EN CLAIR

3e trimestre 2025

APPELS DÉCROCHÉS



88%



Taux de décroché dans le cadre du recours à l'assistance téléphonique (Appels répondus/Appels reçus)

TEMPS D'ATTENTE MOYEN



5,16 min

2,48 min au 2° trim. 2025

Temps moyen d'attente dans le cadre du recours à l'assistance téléphonique

DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS



12,8 JOURS 9,6 jours au 2° trim. 2025

Délai de validation d'un contrat d'apprentissage permettant la première mise en paiement